

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

Rennes, le 24 AVR. 2014

Affaire suivie par : Arnaud GAUTHIER
Tél : 02 99 02 17 15
arnaud.gauthier@bretagne.pref.gouv.fr

Monsieur le Président,

J'ai eu connaissance de la signature d'un protocole d'accord entre les deux gestionnaires de réseaux de transport d'électricité, RTE en France et EirGrid en Irlande, pour réaliser les études de faisabilité d'une interconnexion électrique sous-marine reliant, grâce à un câble sous-marin d'environ 600 km, la côte Sud de l'Irlande à la côte Nord-ouest de la France. Les études préliminaires tendent à montrer l'intérêt économique d'une telle interconnexion, bénéfique pour l'alimentation électrique des deux pays et de leurs consommateurs. Elle améliorerait la qualité d'alimentation de la façade Nord-Ouest de la France et notamment de la Bretagne.

Le délégué régional de RTE, Monsieur Beny, a indiqué à mes services, que cet accord doit déboucher, à l'été 2014, sur le lancement d'études, auprès des côtes et en haute mer, afin d'analyser les fonds marins et d'identifier les possibles corridors de passage.

Je vous informe, que le calendrier de ce projet pose un réel problème d'opportunité pour les raisons suivantes :

- le lancement de telles études à l'été risque d'être perçu comme un mauvais signal pour l'avenir de la centrale à cycle combiné gaz de Landivisiau, dont l'enquête publique serait concomitante ; l'apport de cette interconnexion figurait d'ailleurs parmi les arguments du collectif GASPARE dans son scénario électrique alternatif breton pour contester le besoin de centrale,
- la réalisation de ces études, à une échéance proche des élections régionales, suscite de fortes inquiétudes du Conseil régional, qui craint qu'elles ne soient perçues comme un mauvais signal pour le développement des projets énergétiques renouvelables en Bretagne (énergies marines notamment) et de projets d'économie d'énergie.

Monsieur le Président du Directoire de RTE
Tour Initiale – 1 terrasse Bellini
TSA 41 000
92 919 LA DEFENSE cedex

C'est pourquoi, je souhaiterais, a minima, qu'aucune étude ne soit menée près des côtes avant les élections régionales. De plus, un tel calendrier éviterait de fait un télescopage avec l'enquête publique de la centrale. Pour les mêmes raisons, le port d'attache à privilégier serait situé hors de France plutôt que celui de Brest.

Par ailleurs, le recours rémunéré aux navires pêcheurs bretons pour les repérages en haute mer, faciliterait certainement localement l'acceptabilité des études, *le moment venu.*

Mes services s'en sont entretenus avec Monsieur Beny, qui leur a fait part des modifications déjà engagées concernant les études en mer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée,

et de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet de la région Bretagne,

Préfet d'Ille-et-Vilaine



Patrick STRZODA

Copie Président du Conseil Régional
Délégué RTE Ouest